

I. Le projet : problématique

Au regard de la volonté des Etats membres, au travers des mesures de politique publique mises en œuvre pour maintenir les salariés âgés en activité, force est de constater que les entreprises sont mal préparées ou peu mobilisées pour mettre en place des actions, dans le domaine des ressources humaines permettant d'accompagner les projets de ces Etats membres.

Face à cette question les entreprises développent deux types d'approches :

- Soit elles continuent à gérer de manière curative les fins de carrières,
- Soit elles s'inscrivent dans une logique plus innovante, et se positionnent résolument, de manière préventive, dans une volonté politique de gestion des âges.

C'est cette seconde hypothèse que les entreprises impliquées dans les PDD « Moderniser avec les seniors », et « Equallité », ont retenue. Il s'agit de faire en sorte que les salariés âgés restent **actifs** en dépit de l'allongement de la durée de la vie au travail. A ce titre, elles ont développé des actions visant à anticiper les départs en retraite à 2006 et à préparer les plans de succession, à maintenir dans le patrimoine culturel de l'entreprise, les compétences rares qui risquent de s'évader avec les départs massifs de salariés, à repenser les trajectoires professionnelles en étudiant les secondes parties de carrières (bilans individuels, mobilités professionnelles, mise en œuvre de fonctions de travail nouvelles etc...). Elles se sont aussi attachées à mettre en place des dispositifs de formation tout au long de la vie afin d'éviter l'exclusion de ce public, et ont délivré une information utile préparant à la retraite. Elles ont aussi examiné les relations inter générationnelles et leur implication dans la vie de l'entreprise afin de créer du lien social. Fortes de ces expériences, les entreprises ou institutions partenaires du projet se proposent de faire partager leur savoir-faire et de porter à la connaissance du plus grand nombre les résultats de leurs investigations et de leurs réalisations. Il s'agira d'identifier les bonnes pratiques de ces entreprises ou de celles, via les OPCA, qui sont confrontées aux mêmes problèmes, de réaliser des monographies, d'élaborer et de diffuser à grande échelle des guides en direction des entreprises (salariés, management, syndicats) de mettre à l'antenne des programmes courts au format professionnel retraçant des trajectoires professionnelles singulières, de produire des supports utiles aux professeurs d'université et à leurs étudiants, accessibles via des supports électroniques.

II. Les réponses apportées par le projet

Au travers ce projet, nous nous proposons de mobiliser les media pour construire au plan national une dissémination des résultats. Cela concernera les acteurs de la formation (salariés d'entreprises de toutes origines socioprofessionnelles ou de métiers), les syndicats, les OPCA ainsi que les universités (professeurs et étudiants), les institutions publiques de formation ou de conseil et les citoyens (téléspectateurs)

Editer : Il s'agira de produire des dossiers ou guides (tirage à 120.000 exemplaires) consacrés à cette question dans les suppléments thématiques mensuels des Guides Liaisons sociales. Publics visés: les entreprises et les organisations syndicales.

Diffuser à l'antenne : il s'agira de concevoir des programmes courts ou un magazine aux normes professionnelles diffusés dans les antennes régionales qui serviront de support à la mise en œuvre de plateaux/débats sur la question. Les trajectoires professionnelles singulières identifiées au sein de chacune des entreprises membres du PDD seront illustrées à travers ce magazine que nous souhaitons faire réaliser par la coopération de salariés jeunes et anciens.

Etudier : cela se concrétisera par la contribution de l'OPCAREG Ile de France qui mettra en place une étude visant à capitaliser les différentes méthodes pédagogiques et les formes d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'alternance et de déterminer les conditions d'utilisation de ces outils dans la gestion des parcours professionnels au sein des entreprises. Il s'agira notamment de définir les adaptations à apporter à ces outils dans un contexte de professionnalisation tout au long de la vie et de définir les impacts de cette démultiplication en terme de management, de moyens humains, d'organisation du travail...au sein de l'entreprise. Les résultats de cette étude seront ensuite utilisés pour concevoir et proposer une méthodologie à l'attention des entreprises. Le cadre de l'expérimentation retenu est Air France, partenaire du projet.

Sera conçu et mis en œuvre un support multimédia (site internet) traitant plus spécifiquement de la question des trajectoires professionnelles, qui contiendra des articles de fond, une description des réalisations mises en œuvre dans les entreprises membres du PDD, des propos saisis dans des interviews ou des articles spécialisés.

Enfin, à l'issue du projet nous organiserons une conférence réunissant l'ensemble des partenaires, d'autres entreprises mais aussi des experts de la question.

L'objectif de l'ensemble de ces travaux sera à la fois d'apporter des témoignages tout autant que de sensibiliser tous les acteurs impliqués et de partager les résultats de nos travaux avec des entreprises confrontées aux mêmes problématiques.

Les autorités publiques nationales et européennes pourront utiliser à leur bénéfice l'ensemble de ces produits libres de droit.

III. Les partenaires

Partenaires du projet :

France 3
Ina
Air France
Opcareg Ile de France
Algora
Maturescence
AFPA
Aract Lorraine
Aract Limousin

Membres associés contributeurs :

Arte
Greta du Velay
Entreprise et Personnel
ANACT
Auvicom

IV. Activités conduites dans le cadre du projet

- Capitalisation des résultats

Cette activité permettra de bénéficier de l'expérience des partenaires issue du projet Equal (Action 2) et ainsi de valoriser les bonnes pratiques retenues des expérimentations.

Des réunions de travail seront programmées afin de mettre en commun la grille de lecture à proposer comme fil conducteur à nos supports de diffusion touchant à la gestion des âges et au vieillissement. Ce socle de référence a pour vocation de favoriser la cohésion et de discerner l'orientation de chaque partenaire : en effet une approche multi critères est envisagée. Tous les partenaires issus des 2 projets y seront conviés. Des monographies ou des fiches de bonnes pratiques seront communiquées.

- Diffusion

Cette activité consistera en la réalisation d'un magazine vidéo et de programmes courts au format professionnel. Ce magazine sera diffusé dans les antennes régionales et servira de support à la mise en œuvre de plateaux/débats sur la question. Les trajectoires professionnelles singulières identifiées au sein de chacune des entreprises partenaires seront illustrées à travers ce magazine que nous souhaitons faire réaliser par la coopération de salariés jeunes et anciens, jeunes diplômés/alternants et expérimentés/tuteurs.

- Dissémination

Cette activité consistera en la conception d'un support multimédia (support électronique mis sur un site internet) traitant plus spécifiquement de la question des trajectoires professionnelles. Ce support contiendra à la fois des articles de fond, une description des réalisations mises en œuvre dans les entreprises partenaires du projet ou de l'OPCAREG Ile de France et par un jeu de liens (clic sur un mot par exemple) l'illustration des propos saisis dans des interviewes ou renvoyant à des articles de fond.

Cette activité clé consistera également à produire de la connaissance issue des pratiques et des représentations des acteurs des entreprises : employeurs ou hiérarchie et partenaires sociaux afin de dégager une sorte de « guide mode d'emploi ». Il recensera des bonnes questions à se poser en tant qu'acteur social et cherchera à prodiguer des points de méthode sur l'orientation de la gestion de tous les âges (tant le maintien actif dans l'emploi des plus âgés ou le développement de nouvelles formes d'activités ou encore le renforcement des coopérations intergénérationnelles).

Ce guide a pour vocation une dissémination de grande ampleur ouverte à un large public interne des entreprises partenaires ou au delà à travers les publications du groupe Liaisons soit 120.000 exemplaires.

- Communication

Cette activité consistera en la mise en place de supports de communication relatifs à l'avancée du projet, notamment les sites internet des entreprises partenaires ou encore les journaux de communication internes) mais aussi d'une Conférence en fin de projet. Cette conférence aura pour objectif de permettre aux entreprises (notamment les entreprises adhérentes de l'OPCAREG Ile de France et celles du réseau du PDD) d'échanger sur les thématiques traitées pendant le projet et de permettre des mises en place de pratiques et méthodologies innovantes dans les entreprises.

- Accompagnement des opérations de transfert

Cette activité découlera des autres orientations du projet (capitalisation, diffusion, dissémination, communication). Elle consistera à tester la grille de lecture déjà bâtie dans la phase de capitalisation et de croiser les points de vue et ainsi proposer de définir les conditions de transférabilité de certains des dispositifs ou des bonnes pratiques issus des partenaires ou d'autres références diffusées dans le cadre d'Equal ou au-delà par les institutions publiques ou européennes chargées de cette valorisation.

- Intitulé : Expérimentations

Cette activité consistera en la mise en place d'une organisation pilote sous la forme d'entreprise apprenante visant notamment à réaliser le magazine vidéo. Cette « structure » - composée de jeunes diplômés, d'alternants, ou de salariés reconvertis mais aussi de salariés anciens expérimentés ou de tuteurs des filières journaliste, technique voire administrative - aura pour mission de réaliser le magazine par le biais de coopérations « inter-générationnelles » ou de « tutorat-croisé ».

Par ailleurs, l'OPCAREG Ile de France mettra en place une étude visant à capitaliser les différentes méthodes pédagogiques et les formes d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'alternance et déterminera les conditions d'utilisation de ces outils dans la gestion des parcours de professionnalisation au sein des entreprises.

- Intitulé : Coordination

Cette activité consistera en la tenue de réunions de coordination et de pilotage du projet à travers des comités de pilotage réguliers (tous les 3 mois) auxquels l'ensemble des partenaires du projet participera.